



**HAL**  
open science

## Licence professionnelle Travail social et conduite de projet : assistance sociale et éducation spécialisée

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Travail social et conduite de projet : assistance sociale et éducation spécialisée. 2013, Université Paris 13. hceres-02038241

**HAL Id: hceres-02038241**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038241v1>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

# Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Travail social et conduite de projets

de l'Université Paris 13 - Paris-Nord

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

**Didier Houssin**

Section des Formations  
et des diplômes

Le Directeur

**Jean-Marc Geib**

# Evaluation des diplômes

## Licences Professionnelles – Vague D

Académie : Créteil

Établissement déposant : Université Paris 13 - Paris-Nord

Académie(s) : Paris

Etablissement(s) co-habilité(s) : IUT de l'Université Paris Descartes

Spécialité : Travail social et conduite de projets

Dénomination nationale : SP7-Intervention sociale

Demande n° S3LP140006836

## Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : Les IUT de Bobigny (93) et de Paris Descartes (75)
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : Les partenariats avec le Conseil Régional d'Ile-de-France et la Direction Régionale de la jeunesse et des sports et de la cohésion sociale sont effectifs
- Secteur professionnel demandé : SP7-Services aux personnes

## Présentation de la spécialité

La licence professionnelle *Travail social et conduite de projets* a été ouverte en 2004 ; elle a changé d'intitulé en 2009 passant de la licence professionnelle *Assistance sociale* à licence professionnelle *Travail social et conduite de projet*. Elle est portée par l'IUT de Bobigny de l'Université Paris 13. Elle a pour objectif de former des travailleurs sociaux, dont des assistants de service social et des éducateurs spécialisés qui préparent de façon concomitante le Diplôme d'Etat d'assistant de service social et le Diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé.

Les compétences d'expression et de communication, les outils d'analyse des besoins et des pratiques professionnelles constituent, avec la connaissance de l'environnement social le socle des connaissances et compétences développées. Cet ensemble est renforcé par des dispositifs d'analyse de pratiques professionnelles développées tout au long de la formation.

Les partenariats avec les pouvoirs publics, conseils généraux, mairies, hôpitaux publics, mais aussi structures d'insertion de l'économie sociale sont renforcés par l'accueil d'étudiants dans un stage de longue durée. Les étudiants sont inscrits en formation initiale et en formation continue. Cette formation en deux parcours intégrant pour l'un deux un double cursus - licence professionnelle et Diplôme d'Etat - est unique au plan national et se positionne comme l'expression de la valeur ajoutée d'un PRES.

## Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le projet pédagogique intègre deux parcours distincts avec un ensemble important d'enseignements communs dans le domaine des sciences sociales, de l'intervention et de l'analyse des pratiques professionnelles. Ce projet comprend sept unités d'enseignement (UE) dont deux sont consacrées au projet tuteuré et au stage. L'articulation des UE permet aux étudiants de s'approprier les connaissances théoriques et les outils pratiques mis en œuvre dans le projet tuteuré et de conforter leur savoir-faire dans les activités professionnelles développées pendant le stage professionnel d'une durée de vingt semaines.

Le projet tuteuré - d'une durée affichée de trente heures, ce qui est insuffisant au regard de l'arrêté de 1999 - est fondé sur un travail de groupe, sur un sujet relatif à une question sociale. Il est choisi en début d'année et donne lieu à un projet prenant en compte les besoins des usagers et la politique de la structure d'accueil.

Le contrôle des connaissances fait appel au contrôle continu, aux examens, aux écrits et aux oraux en fonction des exigences des enseignements et des situations d'apprentissage. Les évaluations portent sur les compétences individuelles et les compétences collectives. Le projet tuteuré fait l'objet d'une présentation orale. Un mémoire d'initiation à la recherche est également à réaliser.

L'accueil des handicapés est facilité par la mise aux normes, lors de leur rénovation, des locaux de l'IUT de Bobigny. Une plate-forme d'e-learning a été mise en place pour faciliter l'accès aux cours de tous les étudiants à contraintes particulières.

La formation accueille une trentaine d'étudiants par an, tous en formation initiale à temps plein ou en formation continue. Il est regretté la faible diversité du public : les étudiants sont tous issus de DUT. Les résultats sont globalement satisfaisants : les taux de réussite présentent une valeur moyenne à 90 % et les enquêtes sur le devenir des diplômés font apparaître un taux d'insertion professionnelle globalement supérieur à 80 % avec des emplois bien identifiés.

Trente-huit pour cent des heures d'enseignements sont assurés par trente et un professionnels associés. Sept d'entre eux exercent des fonctions de responsables dans des structures publiques et privées. Vingt-quatre autres professionnels assurent le suivi des mémoires et participent aux jurys ainsi qu'aux groupes d'analyse des pratiques professionnelles fonctionnant toute l'année. Les partenariats sont également établis avec les institutions publiques : Conseil général de Seine-Saint-Denis et centre communal d'action sociale de la ville de Paris. L'accueil d'étudiants en formation continue se développe, mais pas encore en apprentissage. La formation initiale classique concerne la majorité des étudiants accueillis.

Les professionnels sont impliqués dans le pilotage de la formation autant que dans les enseignements pour une vingtaine d'entre eux. Ils participent aux réunions et aux commissions pédagogiques, ainsi qu'au conseil de perfectionnement. Durant une période de stage de cinq mois, les étudiants sont mis en présence de professionnels dans les institutions partenaires.

Le pilotage de l'équipe pédagogique est assuré par le chef de département, assisté des responsables de la formations aux diplômes d'Etat et des cadres pédagogiques. L'équipe est constituée d'enseignants-chercheurs et d'intervenants professionnels. Elle est animée par la responsable de la formation à l'IUT de Bobigny. Le conseil de perfectionnement commun aux deux parcours de la licence intègre neuf professionnels et se réunit deux fois par an pour faire le bilan et les ajustements nécessaires.

La licence professionnelle est associée à la formation préparant à la fois au diplôme d'Etat d'assistant du secteur social, mais aussi à celle préparant au diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé. Ainsi, de nombreux étudiants suivent un double cursus.

- Points forts :
  - Une très forte implication des professionnels.
  - Un double cursus de formation est proposé et correctement assuré.
- Points faibles :
  - La voie de l'apprentissage et celle des contrats de professionnalisation sont absentes de cette formation.
  - Le projet tuteuré ne respecte le nombre d'heures requis.

## Recommandations pour l'établissement

La mise en place de l'alternance avec l'ouverture de la formation à la voie de l'apprentissage et aux contrats de professionnalisation, serait un atout supplémentaire.

Il est recommandé de revoir le projet tuteuré, de manière à ce qu'il corresponde à un travail représentant au moins un quart du volume horaire de la formation.

## Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : B
- Insertion professionnelle (A+, A, B, C) : A
- Lien avec les milieux professionnels (A+, A, B, C) : A
- Pilotage de la licence (A+, A, B, C) : A



# Observations de l'établissement







Licence Professionnelle

Dénomination nationale : **SP7 - Intervention sociale**

Spécialité : **Travail social et conduite de projets**

Demande n° **S3LP140006836**

### **Le volume horaire du projet tuteuré**

Dans la maquette, il a été omis de reporter les heures de travail étudiant qui représentent une centaine d'heures. Au total, les étudiants reçoivent un enseignement de méthodologie de projet de 30 heures, bénéficient d'un suivi individuel de 10 heures et consacrent une centaine d'heures à la réalisation du projet. **Le volume total est alors de 140 heures par étudiant.**

Le Projet tuteuré (PT) a pour but de développer l'autonomie, l'ouverture d'esprit, la communication. A ce titre, il fait appel à des compétences méthodologiques encourageant le travail en équipe, la mutualisation des connaissances, la transversalité des pratiques, des partenariats et des réseaux professionnels. En début d'année, les étudiants reçoivent un enseignement de méthodologie de projets (pour un volume horaire total de 30 heures). Ensuite, ils doivent avec l'aide de leur tuteur définir un sujet pour lequel se pose une question sociale. Puis, par groupe de cinq, il s'agit de concevoir et de réaliser un projet social devant tenir compte d'une part des besoins des usagers et, d'autre part, de ceux de l'établissement d'accueil. C'est un contrat entre le groupe d'étudiants, l'établissement et les usagers. Afin d'officialiser l'intervention, il est recommandé aux étudiants de signer une convention de bénévolat avec la structure. Outre ce travail personnel d'une centaine heures, les étudiants, sont suivis par le responsable à raison d'une séance mensuelle (soit un volume horaire total de 10 heures). Ils font le point avec leur tuteur afin d'analyser l'état d'avancement général du projet, d'adapter les outils méthodologiques utilisés et définir les objectifs à atteindre pour la séance suivante. Le PT fait l'objet d'un écrit d'environ 30 pages, soutenu devant un jury.